

Procès-Verbal

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var

Séance du mercredi 13 mars 2019

Membres en exercice : 13
Membres présents : 8
Membres votants : 9 *

Date de convocation : 08/03/2019

* **Le Maire ne participe pas au vote des 2 délibérations relatives aux comptes administratifs. Le décompte des membres présents et votants y sont donc différents. Pour les délibérations n°2019-11 et 2019-14, il y a donc 1 votant de moins, à savoir M. le Maire.**

Présents : Serge BALDECCHI, Marie-José RUBY, Muriel HARANG-CAHOREAU, Annick BOYZON, Elisabeth FONQUERNIE, Christian GIRAUD, Franck HOYEZ, Christophe VALETTE.

Absents/excusés : Antoine d'INGUIMBERT, Jean-Pierre GUINDEO, Mathieu ADAMISTE, Claude CARINI (pouvoir à Marie-José RUBY), Anne-Marie VANCOILLIE.

Secrétaire : Elisabeth FONQUERNIE

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

N° 2019-10 : Approbation du compte de gestion « Commune » de l'exercice 2018

Le Conseil Municipal,

[...]

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation et aucune réserve de sa part.

N° 2019-11 : Approbation du compte administratif « Commune » de l'exercice 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Marie-José RUBY, Adjointe déléguée aux finances, délibérant sur le compte administratif 2018 « Commune » dressé par Monsieur Serge BALDECCHI, Maire,

[...]

Après que le Maire s'est retiré,

1/ **LUI DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif ainsi résumé :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses 2018	557.920,97 €	378.527,14 €
Recettes 2018	636.737,06 €	329.437,35 €
Résultat de l'exercice	+ 78.816,09 €	- 49.089,79 €
Résultat 2017 reporté	+ 153.297,70 €	+ 131.149,84 €
Résultat de clôture	+ 232.113,79 €	+ 82.060,05 €
Restes à Réal. Dépenses		207.791,10 €
Restes à Réal. Recettes		100.563,00 €
Résultat cumulé	+ 232.113,79 €	- 25.168,05 €

2/ **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3/ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser

4/ **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

N° 2019-12 : Affectation des résultats 2018 au Budget Primitif « Commune » 2019

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de procéder à l'affectation des résultats constatés au Compte Administratif « Commune » 2018 en vue du vote du Budget primitif 2019.

Il rappelle les résultats constatés à la clôture de l'exercice 2018 à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat de l'exercice 2018	+ 78.816,09 €	- 49.089,79 €
Report de l'exercice 2017	+ 153.297,70 €	+ 131.149,84 €
Résultat clôture	+ 232.113,79 €	+ 82.060,05 €
Balance des restes à Réaliser		- 107.228,10 €
Résultat cumulé	+ 232.113,79 €	- 25.168,05 €
<i>Résultat cumulé Fonct. - Invest.</i>	+ 206.945,74 €	

[...]

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, DECIDE :

- de reporter **82.060,05 €** à l'article R001 des recettes de la section Investissement.
- d'affecter **25.168,05 €** en section Investissement à l'article R1068,
- de reporter **206.945,74 €** à l'article R002 des recettes de la section fonctionnement

N° 2019-13 : Approbation du compte de gestion « Eau-Assainiss. » de l'exercice 2018

Le Conseil Municipal,

[...]

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation et aucune réserve de sa part.

N° 2019-14 : Approbation du compte administratif « Eau-Assain. » de l'exercice 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Marie-José RUBY, Adjointe déléguée aux finances, délibérant sur le compte administratif 2018 « Eau-Assainissement » dressé par Monsieur Serge BALDECCHI, Maire,

[...]

Après que le Maire s'est retiré,

1/ **LUI DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif ainsi résumé :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses 2018	152.633,85 €	72.019,23 €
Recettes 2018	159.150,19 €	217.099,24 €
Résultat de l'exercice	+ 6.516,34 €	+ 145.080,01 €
Résultat 2017 reporté	+ 70.067,68 €	-106.247,43 €
Résultat de clôture	+ 76.584,02 €	+ 38.832,58 €
Restes à Réal. Dépenses		- 266.147,57 €
Restes à Réal. Recettes		+ 234.000,00 €
Résultat cumulé	+ 76.584,02 €	+ 6.685,01 €

2/ **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3/ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser

4/ **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

N° 2019-15 : Affectation des résultats 2018 au Budget Primitif « Eau-Assainissement » 2019

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de procéder à l'affectation des résultats constatés au Compte Administratif « Eau-Assainissement » 2018 en vue du vote du Budget primitif 2019.

Il rappelle les résultats constatés à la clôture de l'exercice 2018 à savoir :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Résultat de l'exercice 2018	+ 6.516,34 €	+ 145.080,01 €
Report de l'exercice 2017	+ 70.067,68 €	- 106.247,43 €
Résultat clôture	+ 76.584,02 €	+ 38.832,58 €
Balance des restes à Réaliser		- 32.147,57 €
Résultat cumulé	+ 76.584,02 €	+ 6.685,01 €

[...]

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, DECIDE :

- de reporter **38.832,58 €** à l'article R001 des recettes de la section Investissement.
- d'affecter **0,00 €** en section Investissement à l'article R1068,
- de reporter **76.584,02 €** à l'article R002 des recettes de la section d'exploitation.

N° 2019-16 : Annulation de titres de recettes sur exercice 2017 et 2018

Le Maire informe le Conseil Municipal que lors d'un rendez-vous en Mairie, Madame Géraldine PETIT a fait état de difficultés de paiement concernant les frais de stationnement de son camion pizza sur le parking du square Jean FUSTIER.

Le Maire rappelle les montants impayés sur les exercices 2017 et 2018 à savoir :

N° de titre	Objet	Montant
Exercice 2017 - n° 10	Stationnement du mois de février	50 €
Exercice 2017 - n° 28	Stationnement du mois de mars	50 €
Exercice 2017 - n° 43	Stationnement du mois d'avril	50 €
Exercice 2017 - n° 68	Stationnement du mois de mai	50 €
Exercice 2017 - n° 79	Stationnement du mois de juin	50 €
Exercice 2017 - n° 93	Stationnement du mois de juillet	50 €
Exercice 2017 - n° 219	Stationnement du mois de novembre	50 €
Exercice 2018 - n° 19	Stationnement du mois de février	50 €
Exercice 2018 - n° 75	Stationnement du mois d'avril	50 €
Exercice 2018 - n° 85	Stationnement du mois de mai	50 €
Exercice 2018 - n° 211	Stationnement du mois d'octobre	50 €
Exercice 2018 - n° 242	Stationnement du mois de novembre	50 €
MONTANT TOTAL		600 €

Le débiteur a sollicité l'aide de la Commune et par conséquent l'annulation des titres de recettes en question ci-dessus énumérés.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer quant à ces annulations de créances.

Le Conseil Municipal de St-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE d'annuler les titres énumérés en exposé pour un montant total de 600 €

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2019 à l'article 673 « Titres annulés (sur exercices antérieurs) » des dépenses de la section de fonctionnement.

QUESTIONS DIVERSES

- **Marie-José RUBY :**

Le Syndicat d'Entraigues est en attente d'informations précises concernant le transfert de la compétence Eau vers la Communauté d'Agglomération.

- **Le Maire** explique que le Président de la République s'est dit ne pas être opposé à des modifications de la loi NOTRE (qui notamment encadre ce transfert de compétence). Néanmoins, il n'est pas certain qu'il y ait un assouplissement de la réglementation relative aux transferts de compétences des Communes vers les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale). La Communauté d'Agglomération continue à travailler comme si le transfert devait se faire dans les conditions actuelles (recrutement d'un Directeur et programmation de réunions de travail avec les DGS et les agents des services techniques).

* * *

Levée de la séance à 19h10